



Mon entreprise est éco-exemplaire

2^{ème} session d'accompagnement vers « l'éco-exemplarité pour les déchets ménagers : *Ici : je réduis, je réutilise, je trie. »*

Dans le cadre du déploiement du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), le SYTRAD propose d'accompagner les administrations et services publics dans une démarche d'éco-exemplarité sur la réduction et le tri des déchets ménagers, conformément aux recommandations et pratiques RSE.

4 objectifs à cet accompagnement

- Être exemplaire en tant qu'entreprise en matière de gestion vertueuse de vos déchets ménagers,
- Contribuer significativement à la réduction des déchets ménagers et à l'amélioration du tri sélectif au sein de votre structure,
- Répondre aux objectifs nationaux,
- Sensibiliser et mobiliser vos agents autour de cette thématique.

Descriptif du processus d'accompagnement :

- Mise à disposition, par le SYTRAD, d'un kit de communication dédié (guide, affiches personnalisées...) – [à consulter ici](#)
- Réalisation d'un diagnostic déchets ménagers (analyse des différents types de déchets, des zones de production potentielle tels les bureaux et salles de pause, des actions de réduction et/ou de mise en place du tri...), au sein de votre structure,
- Signature d'une charte d'engagement,
- Valorisation de votre engagement dans la communication du SYTRAD,
- Session d'escape Game Zéro déchet, pour les agents de votre structure (2 heures pour des groupes d'environ 20 personnes), [à consulter ici](#)
- Visite du centre de tri des collectes sélectives MéTriPolis de Portes-lès-Valence, [à consulter ici](#)

Vous êtes intéressés par cet accompagnement ?

Contactez Brice GBESSI au SYTRAD - b.gbessi@sytrad.fr – 04 75 57 80 00